

France-Marseille: Timber harvesting services

OJ S 146/2021 30/07/2021

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Postal address: 58 boulevard Charles Livon

Town: Marseille

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Postal code: 13007

Country: France

E-mail: Marches.publics.pae@ampmetropole.fr**Internet address(es):**Main address: <https://ampmetropole.fr>Address of the buyer profile: <https://marchespublics.ampmetropole.fr>**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<http://marchespublics.ampmetropole.fr/>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=entreprise>.[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505283&orgAcronyme=t5y](https://marchespublics.ampmetropole.fr/EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505283&orgAcronyme=t5y)**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

Other activity: Métropole

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Prestations de travaux forestiers et de restauration de terrains incendiés sur les massifs Montaignet, Concors — Sainte Victoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence

II.1.2. Main CPV code

77211100 Timber harvesting services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le présent accord-cadre a pour objet la prestation de travaux forestiers et de restauration de terrains incendiés sur les massifs Montaignet, Concors — Sainte-Victoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Ces prestations s'inscrivent principalement dans le cadre de la Défense de la forêt contre l'incendie (DFCI) et de l'amélioration sylvicole. L'accord-cadre est passé pour un montant minimal annuel de 23 400 EUR HT et un montant maximal annuel de 750 000 EUR HT. Les montants sont identiques pour chaque période de reconduction. La valeur estimée s'entend sur la durée totale du marché.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 468 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

77211100 Timber harvesting services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Main site or place of performance: Les massifs Montaignet, Concors — Sainte-Victoire — Métropole Aix-Marseille-Provence.

II.2.4. Description of the procurement

Il s'agit de prestation de travaux forestiers et de restauration de terrains incendiés sur les massifs Montaignet, Concors — Sainte-Victoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Ces prestations s'inscrivent principalement dans le cadre de la Défense de la forêt contre l'incendie (DFCI) et de l'amélioration sylvicole.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 30

Quality criterion - Name: Sous critère 1: adéquation des moyens humains et des moyens matériels spécifiquement dédiés aux prestations / Weighting: 50

Quality criterion - Name: Sous critère 2: pertinence de la méthodologie proposée par le candidat pour la qualité, la traçabilité et le suivi de la prestation, en tenant compte des enjeux paysagés et de biodiversité / Weighting: 50

Price - Weighting: 70

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 468 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre est passé pour une durée initiale de un an à compter de sa date de notification.

Le présent accord-cadre est reconductible. Il sera renouvelable une fois par tacite

reconduction pour une période allant de la date anniversaire du marché jusqu'au 5.12.2023.

En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée deux mois avant la fin de l'accord-cadre.

II.2.10.

Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau marché pourra être conclu ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

La présente consultation fait suite à une première consultation n° 74190011 lancée en 2019 décomposée en six lots. Le marché relatif au lot n° 1 «Travaux forestiers et restauration de terrains incendiés pour les massifs Montaignet, Concors — Sainte-Victoire» n'ayant pas été reconduit, il ne fait donc pas l'objet d'un ré-allotissement dans la présente consultation.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, ainsi que la désignation du mandataire;
- une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés;

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe);

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- liste des prestations fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

La Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite utiliser sa commande publique comme un outil de lutte contre le chômage et l'exclusion socio-professionnelle. La démarche d'insertion, prévue et détaillée dans le CCAP, constitue une condition d'exécution du marché en application de l'article L. 2112-2 du code de la commande publique. Afin de faciliter la mise en œuvre des objectifs d'insertion, la Métropole Aix-Marseille-Provence a prévu un appui technique défini dans le CCAP.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement
Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 16/09/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 12 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 17/09/2021 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

Le prochain avis sera publié courant 1er trimestre 2023 (date prévisionnelle).

VI.3. Additional information

Conformément à l'article R. 2142-19 du code de la commande publique, les opérateurs économiques sont autorisés à se présenter en candidat unique ou dans le cadre d'un groupement conjoint ou solidaire. La forme du groupement après l'attribution du marché n'est pas imposée. Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles. Conformément à

l'article R. 2191-21 du code de la commande publique, les prestations qui ont donné lieu à un commencement d'exécution de l'accord-cadre ouvrent droit à des acomptes correspondant à la valeur des prestations auxquels ils se rapportent. Les paiements s'effectueront mensuellement. le titulaire a droit à une avance de 10 % d'une somme égale à douze fois le montant minimal divisé par la durée de l'accord-cadre exprimée en mois dans les conditions prévues à l'article R. 2191-17 du code de la commande publique. Le remboursement de cette avance sera effectué par précompte sur les sommes dues ultérieurement au titulaire lorsque le montant des prestations exécutées au titre du marché atteindra 65 % du montant minimal. Il sera terminé lorsque ce pourcentage aura atteint 80 %, ceci conformément à l'article R. 2191-19 du code de la commande publique. il n'est pas demandé de garantie. Paiement par virement administratif dans le délai global de 30 jours conformément à l'article R. 2192-10 du code de la commande publique. Conformément à l'article R. 2132-7 du code de la commande publique, la remise des candidatures par voie dématérialisée est obligatoire. Celle-ci devra être effectuée dans les conditions présentées ci-dessous. Tout autre mode de transmission est interdit. La plate-forme de dématérialisation des marchés publics est accessible sur internet à l'adresse suivante: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>. Tout renseignement complémentaire sera communiqué par l'acheteur, six jours francs au plus tard avant la date limite de remise des offres pour autant que les demandes aient été reçues par l'acheteur dix jours francs avant cette date. les demandes de renseignements devront être adressées par la voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation accessible sur Internet à l'adresse suivante: <https://marchespublics.ampmetropole.fr> à la rubrique correspondant à la consultation référencée. Aucune demande par courrier électronique ne sera acceptée.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille
Postal address: 22/24 rue Breteuil
Town: Marseille Cedex 06
Postal code: 13281
Country: France
E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr
Telephone: +33 491134813
Fax: +33 491811387

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends et litiges en matière de marchés publics de Marseille (CCIRAL)
Postal address: boulevard Paul Peytral
Town: Marseille Cedex 20
Postal code: 13282
Country: France

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

- un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. À partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative);
- un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant

la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois, ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lorsque l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours;

— un recours gracieux peut être formé dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation;

— un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative);

— un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative);

— tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. à partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'État, Ass., 4.4.2014, «Département de Tarn-et-Garonne», n° 358994).

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Country: France

E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

VI.5. Date of dispatch of this notice

27/07/2021